

COMPTE RENDU CAP DES DSGJ DES 5 ET 6 DECEMBRE 2017

Le Directeur a indiqué en préliminaire qu'une enveloppe de 2,2 millions d'euros sera consacrée à la revalorisation indemnitaire des DSGJ, elle sera mise en œuvre au 1er janvier 2018 avec effet rétroactif.

Les DSGJ bénéficieront également de gains indiciaires liés au PPCR. Le Directeur a indiqué que cela permettrait le rattrapage que tout le monde souhaite et qu'il désiret conserver la spécificité du corps des directeurs. Pour le RIFSEEP et son application il faudra encore attendre...

Concernant les mobilités, 266 postes ont été publiés, 179 candidats, dont 29 hommes, ont émis 389 désidératas, dont 58 % pour convenances personnelles, 11 % en rapprochements de conjoints et 7,82 % pour raisons de santé.

Nous constatons qu'il est de plus en plus difficile pour les candidats de retourner dans leur région d'origine ou d'obtenir un poste fonctionnel. Les postes offerts à l'ENG, à l'administration centrale, Cayenne, Colmar et Riom ont été très peu ou pas demandés.

Le Directeur a une nouvelle fois critiqué l'immobilisme des DSGJ. Il souhaite néanmoins exiger une durée d'affectation minimale de deux ans pour les demandes de mutation quel que soit la situation de l'intéressé. Nous ne pouvons que déplorer cette volonté qui fait fi des situations personnelles des collègues et nous la combattons lors des prochaines CAP de mouvements.

Dès 2018, seront mis en place 5 jours de formation continue obligatoire sur deux années et il sera créé une revue des cadres ainsi qu'un accompagnement à la mobilité géographique et fonctionnelle.

Sur les emplois fonctionnels : 40 postes ont été publiés : 31 vacants et 9 SDV. Il y a 22 candidats retenus. Il n'y a eu aucune candidature sur les emplois suivants : DG TGI Dunkerque, DG du TGI d'Evreux et DGA du TGI de Meaux. En ce qui concerne le TGI de Dunkerque, l'administration proposera ce poste à la prochaine CAP alors qu'Évreux et Meaux seront republiés.

Syndicat JUSTICE CGC, 14 avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Tél. : 06.26.5949.63 – Mail : justicecgc@orange.fr – Twitter : https://twitter.com/justice_cgc
Facebook : <https://www.facebook.com/Justice-CGC-201863923480128/>

Nous avons également examiné des recours évaluations. Il est scandaleux que les évaluateurs ne suivent jamais les avis émis par la CAP qui leur demandent de modifier les grilles et appréciations.

Vous trouverez tous les résultats de cette CAP sur notre site internet.

Paris, le 18 décembre 2017

Frédéric DAVID
Membre suppléant

Élise COMPANYY
Membre titulaire

Syndicat JUSTICE CGC, 14 avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

**Tél. : 06.26.5949.63 – Mail : justicecgc@orange.fr – Twitter : https://twitter.com/justice_cgc
Facebook : <https://www.facebook.com/Justice-CGC-201863923480128/>**